

LILLE, LE 11 SEPTEMBRE 2017

DIRECCTE
PÔLE CONCURRENCE, CONSOMMATION,
REPRESSION DES FRAUDES ET
MÉTROLOGIE LEGALE
107 BD DE LA LIBERTÉ
CS 20008
59043 LILLE CEDEX

Réf : dossier 2017- 406 /CD 2017-2420

Affaire suivie par Catherine ROHART
Téléphone : 03 20 13 62 00
Télécopie : 03 20 13 38 68
Mél. : npdcp.polec@direccte.gouv.fr

Mme REZGUI-PIZETTE
Présidente de l'association ASIDCOM
57 rue nationale
59147 GONDECOURT

Madame,

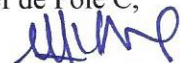
Conformément aux dispositions de l'article R.811-4 du code de la consommation, et suite à nos différents échanges, j'ai l'honneur d'accuser réception de votre dossier de demande d'agrément national d'association de défense des intérêts des consommateurs au nom de l'association ASIDCOM, que vous présidez. Ce dossier est considéré comme complet au sens de l'article 1^{er} de l'arrêté du 21 juin 1988 en date du 7 septembre 2017.

Je vous informe par ailleurs que ce dossier est transmis ce jour à Mme. le Procureur Général près la Cour d'Appel de DOUAI pour avis.

Je ne manquerai pas de vous tenir informée des suites qui auront été réservées à votre demande.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur Adjoint,
Chef de Pôle C,



Jean-Louis MIQUEL